



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 08 JUILLET 2024 – 20H00
ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal du 08 Avril 2024
2. Renouvellement de la convention signée avec l'ACCA de Chambles.
3. Convention pour la restauration collective à compter du 1^{er} septembre 2024.
4. Convention avec le CMS (Centre Médicaux Scolaire) d'Andrézieux Bouthéon.
5. Attributions de subventions aux associations.
6. Modification du tableau des effectifs.
7. Décision Modificative n°1.
8. PLUi 87 – Présentation des grandes orientations du PADD.

Le Maire

Pierre GIRAUD

